



SETTIMANALE CORSU SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE D'INFORMAZIONE

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

QUAND LE SOL RACONTE NOTRE HISTOIRE

P5 À 7

Photo: CN - EP

1,60€

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
COVID P8 • ENVIRONNEMENT P9 • INITIATIVE P10
EN BREF ET EN CHIFFRES P11
POLITIQUE P12 • DIASPORA P 24 • SOCIAL P26
CARNETS DE BORD P28 • AGENDA P30
ANNONCES LÉGALES P13



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

D'HOMME À HOMME

NE T'INQUIÈTE PAS:
TU AS AVOUÉ ÊTRE
CORROMPU, ÇA TE
COÛTE POUR LE RESTE.

SIFFLE AMÉLIE,
ELLE S'ÉLOIGNE



KAMPA

À LA UNE

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

QUAND LES SOLS

RACONTENT NOTRE HISTOIRE

P5



OPINIONS

COVID **SOURIEZ, VOUS ÊTES SCANNÉS**ENVIRONNEMENT «**MI C HJAMU TAVIGNANU...**»INITIATIVE **DEADSIGNS, JEU VIDÉO 100 % CORSICA**

EN BREF ET EN CHIFFRES

POLITIQUE **AURÉLIA MASSEI, NOUVEAU VISAGE DE LA MILO**DIASPORA **GASTRONOMIE CORSE À PARIS**SOCIAL **AIDER LES AIDANTS**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P9

P10

P11

P12

P24

P26

P28

P30

P13

Tavignanu mortu?

Si voli cundannà à morti un fiumi. Hè u sintimu spartutu da u cullittivu Tavignanu Vivu è aldilà. A causa: un prughjettu di stallazioni d'un centru d'intarru pà rumenzuli ditti micca piriculosi è altri isciuti da tarri carchi à tigliu, nant'à a cumuna di Ghjuncaghju. Un cartulari purtatu da un privatu, a sucità Oriente Environnement. Sabbatu scorsu, sò parechji centunai di parsoni chì si sò aduniti nant'à quillu tarrenu pà manifestà, una volta di più, a so uppusizioni putenti. Si sò ritrovi pà ssi lochi membri di l'associ Zeru Frazu, Umani è Global Earth Keeper, u cullittivu Extinction Rebellion, senza scurdassi di a prisenza di certi pulitichi di a maghjuria territoriali naziunalista è di simplici cittadini. S'è a mubilizazioni cresci sempri di più dipoi quattru anni, l'attualità hè passata dinò par quì, pocu fà. U 3 di lugliu scorsu in fatti, a corti amministrativa d'appellu di Marseglia hà cunfirmatu a validità di u prughjettu. A ghjuridizzioni hè andata inde u sensu di a decisioni di u tribunali amministrativu di Bastia, annullendu un arristatu prifitturali chì vulia pruibiscia a sfruttera di u situ. Un sprupositu pà i difensori di l'ambienti! U soldu sarà daveru più forti cà tuttu? U cullittivu Tavignanu Vivu ùn conta micca di cappia ed hè prontu à difenda ssi lochi di natura schjetta davanti à l'istituzioni i più alti, fora di i cunfini di l'isula. Ghjuvan Filici Acquaviva, diputatu di a siconda circunscrizzioni di Corsica Suprana, prisenti à a manifestazioni, hà annunziatu ch'ellu lamparà una chjama à a nova ministra di a Transizioni ecologica, Barbara Pompili. U scopu: chì u guvernu sciglissi un'antra via. In u 2020, mentri chì l'urghjenza ambientali cresci in u mondu sanu, si dicidi, ind'è noi, di tumbà un fiumi. A ghjustizia sarà capaci di ricunnoscia i so sbagli, ritruvendu a raghjoni è fendu a scelta di a vita? Ci voli à spirà... ■ **Santu CASANOVA**

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

Vous avez une bonne connaissance de la vie

publique, culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche

ses correspondants locaux.

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

EN LIBERTÉ LES MASQUES ET LA PLUME

Après 3 jours d'attente, durée dérisoire auprès des 28 mois de gestation chez l'éléphant du PS ou d'Asie, le gouvernement Castex a livré son lot de surprises. Les masques seraient-ils tombés en cet ersatz de Carnaval de Venise avec intermezzo de *Cavalleria rusticana* et gaités de *La vie parisienne*? Quoi qu'il en soit, Roselyne est de retour. Ou, pour parler le pur Sibeth, «*Yes the meuf is back!*». Embouchez les trompettes d'*Aïda*, résonnez musettes (rarement vides) ou rendons grâce en entonnant *Jésus que ma joie demeure...* Ministre! De la Culture? Elle qui confond le mot «codicille» et l'expression «émettre une réserve». C'est la culture qui va être surprise, ont dit les envieux. Un peu facile, non? Et odieusement injuste. C'est oublier que Mme Bachelot, dans une autre vie ministérielle, accompagna de ses conseils *l'Illiade* et *l'Odyssée* de beaux éphèbes français refusant, en Afrique du Sud, de descendre de leur bus: à chacun son tramway nommé désir. C'est oublier sa brillante mise en scène de *La tête des autres* où elle demanda et obtint la condamnation des médecins généralistes pour imprévoyance. C'est oublier que, mélomane accomplie, elle n'a pas attendu d'être à la Culture pour militer en faveur de la grande musique classique, composer et improviser en digne interprète de Sarkozy et Fillon, maestri dont on ne chantera jamais trop les louanges. Elle a du reste offert un aperçu de son registre vocal en égrenant des trilles sirupeux à l'adresse de son prédécesseur immédiat. Comment a-t-on pu avoir le cœur de se séparer de pareil esthète? Il est grand le mystère de la foi...

Surprise, mais non révélation, maître Dupond-Moretti est pour nous la plume du nouveau gouvernement. Non pas la rémige volage au gré du vent de l'Histoire. Ni une de celles qui frémissent en quelque Paradis latin sur des croupions empanachés. Non. Nous voulons parler de celle qu'on aiguise avant de la tremper dans l'encre, souvent rouge sang, pour écrire une plaidoirie. Croyants de toutes confessions, priez pour qu'elle ne s'émousse jamais. Cela étant, y a du boulot! Une chose, pour le Garde des Sceaux, sera d'apprendre à sa collègue, puisque désormais collègue il y a, que condamner la mémoire de 51 médecins morts victimes de leur lamentable incurie ne saurait être un grand moment de culture; tout en lui révélant que les justiciables infantilisés, nés débiles profonds ou gâteux précoces ne peuvent relever d'une sanction pénale. Mais saper l'outrageant pouvoir d'une certaine magistrature et rétablir tout le droit au secret professionnel de l'avocat sera une toute autre paire de manchettes toujours prêtes à s'envoler. Certains prétendent que Dupond-Moretti ne serait pas dans son rôle. Il est banal d'affirmer qu'un acteur se cantonne à incarner un seul personnage, alors qu'un comédien sait camper cent sujets. Et vous, êtes-vous prêts à dire, avec les sceptiques septiques, que Dupond-Moretti ne serait qu'un acteur de second plan?

Dans ce monde de brutes, ayons plutôt une pensée pour Sibeth, rendue à la vie civile avec de chétives indemnités de licenciement. Dans l'attente d'une future promotion au Conseil d'Etat, elle pourra toujours apprendre à mettre un masque. Ou, trouver une plume pour écrire ses mémoires. *L'hymne à la joie* s'impose: pour la littérature française le Nobel se profile à l'horizon.* «*J'ai toujours dit que je ne voulais plus être ministre. Mais j'ajoutais en codicille: sauf si l'on me propose la Culture*». Curieuse formulation. Principe de précaution qui tendrait à laisser croire qu'en notre République un ministre peut même être nommé à titre posthume en l'absence de dispositions testamentaires opposables. ■ **Dr Paul MILLELIRI**

Où sont les masques?

Hier encore, nous criions au scandale de ne pas avoir de masque grand public à disposition. C'était à qui intervenait en privé, sur les réseaux, dans une tribune ou devant les caméras pour déplorer - à juste titre - ce manquement. Les professionnels de la couture et les profanes tentaient de répondre à cette demande accrue tout en s'adaptant aux recommandations des autorités sanitaires ou chacun y allait de son astuce avec un bandana, une chaussette, du papier absorbant et autre objet insolite pour, en vaillant soldat, tenter de se protéger de l'ennemi invisible.

Hier encore des élus et autres personnalités publiques après avoir nié l'importance de l'utilisation du masque soudainement le portaient et nous le recommandaient.

Aujourd'hui ces évocations me font sourire, tristement, ironiquement quant nombreux sont ceux qui sont tentés de ranger ce masque dans une malle à souvenirs. J'espère que nous pourrions parler de cette période comme d'une crise sanitaire résolue et que nous continuerons à remercier ceux que nous applaudissons chaque soir. Je veux croire que nous n'oublierons pas trop vite ceux tombés sous le feu de ce virus, que nous soutiendrons dans leur rétablissement ceux sortis de réanimation et que nous accompagnerons dans leur combat de prise en charge médicale ces malades du Covid-19 au long cours. Pour cette espérance aussi utopique soit-elle, je pense que le masque doit encore être de notre tenue vestimentaire quotidienne.

Pourtant force est de constater que le port du masque et la distanciation recommandée ne font plus vraiment partie de nos gestes réflexes. Il suffit pour s'en convaincre d'observer ces quidams jeunes ou vieux agglutinés dans des lieux festifs, autorisés ou pas. Mais aussi - et c'est peut-être le plus inquiétant - de constater l'images renvoyée sans souci d'exemplarité par ces ministres fraîchement désignés qui se bisent, ou ces autres édiles qui dernièrement élus s'enlacent pour se congratuler, s'abstiennent de porter un masque ou le portent sous le nez.

L'information Coronavirus est vue et entendue régulièrement, par tous, peut-être trop ce qui la rend banale, pourtant je ne résiste pas une nouvelle fois à m'en faire l'écho. Respectons une distance d'au moins un mètre avec les autres, saluons sans serrer les mains, arrêtons les embrassades. Et en complément de ces gestes, portons un masque quand la distance d'un mètre ne peut être respectée. Et ce, même si l'été, le temps est aux plaisirs, à l'insouciance et à la douceur de vivre. ■ **Dominique PIETRI**

Dans notre numéro 6829, l'interview de Marie-Pierre Panzani était signée Dominique Pietri.

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

TM

RÉDACTION

Directeur de la publication - Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLQ.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

QUAND LES SOLS RACONTENT NOTRE HISTOIRE

Pour qui sait le lire, notre sol est un livre où s'inscrivent les moments de la vie de nos ancêtres.

Leurs espérances ou leurs craintes d'un au-delà qui reste toujours aussi mystérieux. Pour les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), chaque découverte nouvelle est un moment d'émotion.

Ces dernières semaines, les fouilles préventives ont permis la découverte sur deux sites, l'un en Balagne, l'autre à Sagone, de vestiges, d'artefacts et de tombes éclairant d'un jour nouveau l'histoire de la Corse.

Photo Claire Guichet

Habitat néolithique de Belgodère



«**N**ous fouillons, c'est votre histoire», plus qu'un slogan, c'est un credo pour l'Inrap. La structure réalise – avant que tout ne soit irrémédiablement perdu – des fouilles préventives sur des sites destinés à l'urbanisation ou à la réalisation de travaux d'aménagements. Chaque année, elle effectue près de 1800 diagnostics et plus de 200 fouilles en France métropolitaine et outre-mer. Son siège est à Paris mais ses 2 200 agents sont répartis sur tout le territoire. En Corse, ses locaux sont installés à Vesco-vato. Cinq archéologues y travaillent mais les projets d'aménagements et l'urbanisation devenant plus importants, les demandes de fouilles s'intensifient : l'Inrap en réalise près d'une quarantaine par an. Aussi les personnels de la structure insulaire bénéficient-ils du concours de collègues venus du Continent, une vingtaine en général, aux compétences complémentaires. Car ce monde de l'archéologie est pluridisciplinaire. Il se décline en une large palette de spécialités permettant d'appréhender l'ensemble des aspects d'un site par périodes – du Paléolithique à l'Époque contemporaine – mais aussi par types de vestiges ou de matériaux : géomorphologues, anthropologues, archéozoologues, carpologues, malacologues, xylologues, céramologues, tracéologues, etc.

Aucune fouille ne se fait sans autorisation ni contrôle de l'État qu'il s'agisse de «fouilles programmées» répondant à une problématique scientifique sur un site déjà connu, ou de fouilles préventives. Elles se situent plus particulièrement dans les zones littorales. «*Nous avons peu d'aménagements importants prévus dans les zones de montagne, donc peu de fouilles préventives*, remarque Céline Léandri, archéologue et assistante au conservateur de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). *Concernant les fouilles programmées, elles répondent à une demande particulière et sont le reflet de l'état de la recherche. Nous menons une trentaine d'opérations par an. Certaines ont déjà eu lieu dans l'intérieur, à Lano notamment, où un abri sépulcral a été mis au jour. D'autres sont prévues dans la région, mais il est vrai qu'elles sont moins nombreuses.*»

BELGODERE:

LE PASSÉ NÉOLITHIQUE ET ANTIQUE DE LA BALAGNE

Sur la commune de Belgodère, au lieu-dit Erbaghjolù, le livre du temps ouvre toute une histoire. Le site est depuis longtemps abandonné, voué sans doute à l'agriculture et l'élevage. Le sol est arasé. En bordure de la zone fouillée, quelques oliviers redevenus sauvages. Puis des chênes verts, des cistes... Ici vont être construites des maisons d'habitation. Or, il y a près de 2 000 ans, entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère, à l'époque du Haut-Empire romain, il y avait déjà des maisons à cet endroit. Et peut-être d'autres autour, ainsi que les fouilles et les photographies réalisées par drone le laissent supposer. Au sol se révèlent, très nettes, les marques des fondations d'une domus de plus de 150 m², composée de deux grandes pièces principales et de cinq autres plus petites. Le sol était recouvert de dalles de schiste, le toit était en tuiles (tegulae et imbrices). Là vivait une famille vraisemblablement aisée qui, sans doute, exploitait un vignoble. Autour, on note les vestiges d'autres constructions, plus petites. Il y en a 5 en tout, dont le sol est en terre battue. Puis d'une autre domus, un peu plus loin, peut-être postérieure à la première. Le toit de la première bâtisse s'est effondré. Il semblerait qu'un incendie l'ait dévastée. Au sol, des débris de tuiles, des tessons de céramique, les restes brisés de vaisselle, d'objets en verre provenant de différents points du pourtour méditerranéen (Italie, Afrique du Nord, etc.) racontent la vie des habitants et prouvent combien le commerce était important dans le Mare Nostrum. La baie de Lozari, en contrebas, devait accueillir des navires. «*Vous avez ici le premier site antique fouillé en Balagne. Plusieurs prospections archéologiques avaient signalé la présence d'occupations datant de l'époque romaine, notamment dans la région de Belgodère, mais celle-ci est la première mise au jour*» explique Jean-Jacques Grizeaud, archéologue spécialiste de l'Antiquité et responsable scientifique du site.

On construira donc en 2020 là où on a habité au temps de Vespasien, Marc-Aurèle ou Sévère. Mais pas seulement : quelques 2 000 ans avant cette domus, d'autres familles avaient choisi ce plateau

Au sol, des débris de tuiles, des tessons de céramique, les restes brisés de vaisselle, d'objets en verre



Fouilles de Sagone

pour s'installer. Différents artefacts révèlent en effet une occupation datant du Néolithique final [-2800 à -2300]: des pointes de flèches en rhyolite, matériau local; quelques-unes en obsidienne importée de Sardaigne; des gouttes de cuivre fondu; des restes d'os issus de la faune indigène, des tessons de céramiques décorées et surtout les traces d'une activité de tissage (on a trouvé des fusaïoles en céramique), combinées aux vestiges d'anciens poteaux prouvent qu'il y avait bien là un habitat très ancien. Et déjà une activité riche. *«Les fouilles devraient se poursuivre jusqu'en août, nous devrions pouvoir affiner nos connaissances»*, ajoute Florian Soula, néolithicien. Puis le site sera rendu aux aménageurs.

SAGONE:

LES MYSTÈRES D'UN SITE FUNÉRAIRE MÉDIÉVAL

C'est un vaste projet de mise en valeur du site de la cathédrale romane de Sant'Appianu à Vico-Sagone qui est à l'origine des fouilles préventives d'une nécropole médiévale. Parmi les tombes révélées par l'archéologie funéraire, l'une d'elles, particulièrement soignée et ornée d'un pentagramme inversé, interroge.

Les vestiges de l'ancienne cathédrale se trouvent sur le sommet d'une petite colline dominant le fleuve, la plaine littorale et le rivage. Les travaux de Daniel Istria, archéologue médiéviste, ont retracé le passé du lieu: la première occupation humaine daterait du 1^{er} siècle de notre ère. Quant au siège épiscopal, il est installé avant 591, date à laquelle il apparaît dans la correspondance du pape Grégoire le Grand. Vers la seconde moitié du VIII^e siècle, l'évêché est supprimé, puis réactivé en 1091-1092 sous l'autorité de l'archevêque de Pise. En 1530, la structure est désertée et la cathédrale en si mauvais état que le siège épiscopal est transféré en 1569 dans le village de Vico. Au début du XVIII^e siècle, l'église fait l'objet de travaux de restauration, mais, vendue après la Révolution, elle est rapidement transformée en grange. Pourtant, malgré leur détérioration, les hauts murs ont conservé leur majesté, et à travers eux l'histoire nous parle. La commune de Vico, propriétaire du site, n'entend pas le laisser à l'abandon. Une équipe de chercheurs, rattachés principalement à l'Université d'Aix-Marseille, a lancé en 2006 une étude archéologique du site paléochrétien et médiéval. Après huit années de travaux, les chercheurs et la commune ont

décidé de s'engager dans un programme de valorisation de l'ensemble des vestiges. *«Il s'agit d'un projet totalement novateur en Corse où il n'existe à ce jour aucun site médiéval étudié, aménagé, ouvert au public et totalement accessible aux personnes à mobilité réduite*, remarque François Colonna, maire de Vico, présent sur les lieux en compagnie notamment de Franck Leandri, Drac de Corse, François-Xavier Bartoli, architecte du projet, Mario Zannier, qui a porté ce dossier au sein de la commune et Jean-Louis Achard, coordinateur au développement au sein de la communauté de communes. *L'État, la région et l'ATC contribueront au financement des travaux qui apporteront une valeur supplémentaire à notre territoire, comme en témoigne la présence à nos côtés de la communauté des communes»*.

Mais l'histoire réserve toujours des surprises: placées sous la responsabilité de l'archéologue Philippe Ecard, les fouilles préventives réalisées par l'Inrap, ont mis au jour un tertre et 32 tombes sur la zone fouillée. Chose relativement rare en Corse où la terre acide détruit les ossements, les squelettes de Sant'Appianu sont, pour nombre d'entre eux, dans un excellent état de conservation. *«Nous trouvons ici des tombes paléochrétiennes ou datant du haut Moyen-Âge. Nous avons des structures en bâtière, dans lesquelles les corps sont recouverts d'un «toit» de tuiles, des sépultures en amphores ou en pleine terre. La qualité de conservation des squelettes permettra de nombreux travaux d'études, de la datation au carbone 14 à l'étude de l'ADN. C'est d'un intérêt majeur pour l'histoire locale et de la Méditerranée»*. Mais la tombe la plus intéressante du site n'a pas encore été ouverte: il s'agit d'une structure en bâtière particulièrement soignée. Dans l'argile des tuiles ont été gravés un pentagramme qui semble inversé et des signes, peut-être des lettres en écriture cursive. Dans une île où magie reste importante, que signifient ces symboles? Qui a été mis en terre avec autant de soin? Pour quelles raisons? *«Le pentagramme, en particulier inversé, est un symbole de sorcellerie, mais pour l'Eglise du XV^e siècle! Il est difficile [en tout cas pour moi] de pénétrer la symbolique des premiers siècles de la Chrétienté, toute mouvante au niveau des dogmes et des recyclages d'autres religions»* conclut Philippe Ecard. Les travaux devraient se poursuivre. L'archéologie funéraire donnera sans doute les réponses. ■ Claire GIUDICI

PRÉVENTION

SOURIEZ, VOUS ÊTES SCANNÉS!

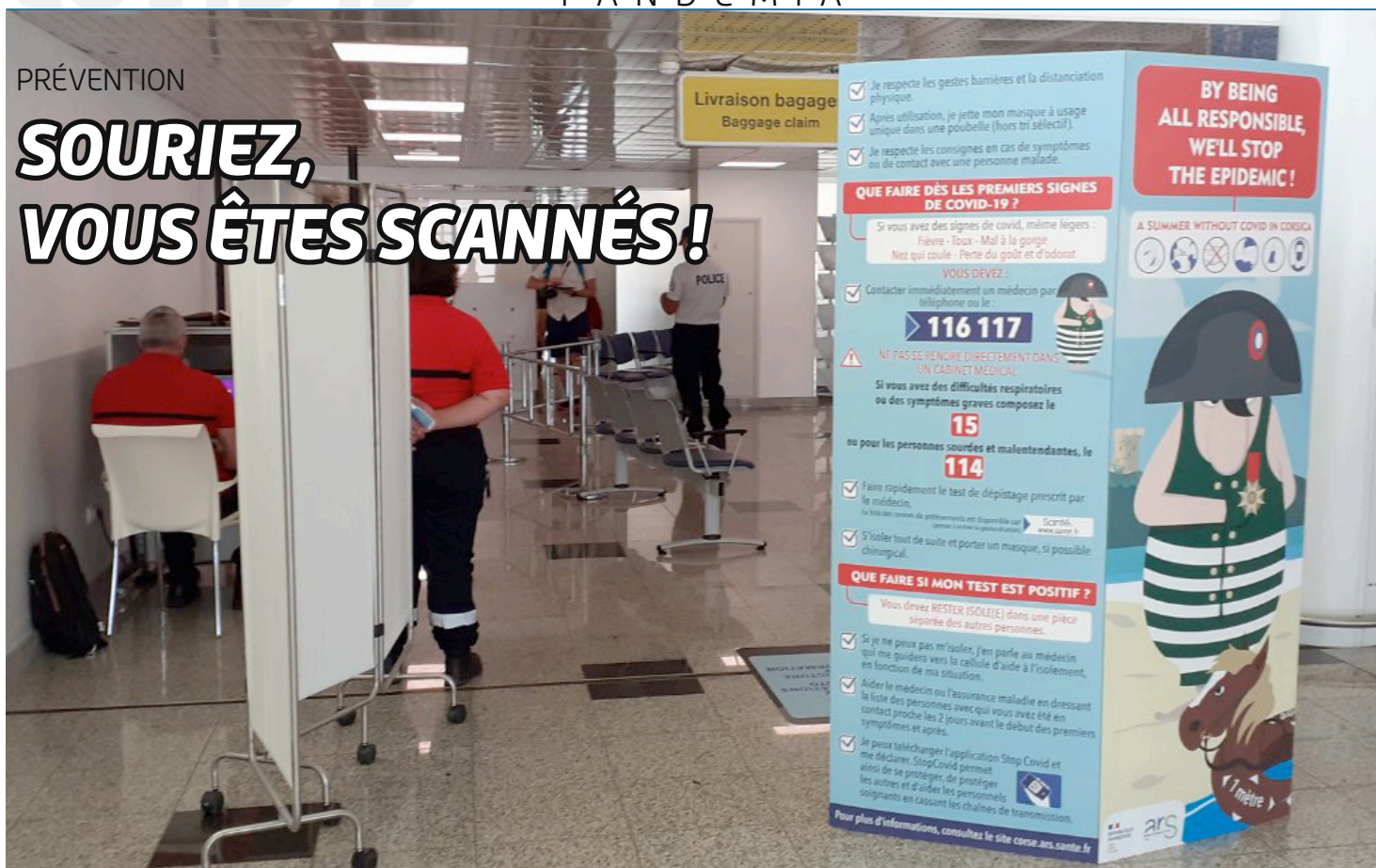


Photo ARS

Depuis le 13 juillet, l'ARS et la CCI de Corse ont installé des caméras thermiques dans les quatre aéroports de l'île. Le but : détecter tout passager entrant sur l'île et affichant une température supérieure à 38°C afin de l'inciter à consulter un médecin le plus rapidement possible et éviter ainsi tout rebond de l'épidémie de Covid-19 en Corse.

C'est un comité d'accueil un peu spécial qui accueille les passagers tout juste arrivés en Corse à leur sortie de l'avion. Depuis le 13 juillet dernier, des caméras thermiques ont été installées dans le hall des arrivées des quatre aéroports de l'île. Un dispositif fruit d'une collaboration entre l'Agence régionale de santé [ARS], la Chambre de commerce et d'industrie de Corse et les deux préfectures, qui a pour objectif la gestion sanitaire des flux passagers entrants, dans le cadre du plan de prévention estivale. «Le dispositif est plus global. Il commence avec un auto-questionnaire à remplir avant sa venue en Corse, avec déclaration sur l'honneur que le passager ne présente pas de symptômes de la Covid-19. Ce questionnaire, transmis par toutes les compagnies aériennes et maritimes, préconise en outre la réalisation d'un test avant le départ et pose un certain nombre de questions pour sensibiliser le passager. Le tout dans une logique de pédagogie et de prévention» explique Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'ARS de Corse. «C'est la mesure la plus forte, celle qui rappelle aux passagers que la Covid est toujours là et qu'ils doivent respecter les gestes barrières tout au long de leur séjour, ajoute Pierre Orsini, président de la commission entreprise et territoire au sein de la CCI de Haute-Corse, à qui a été confiée cette mission de prévention sur la Covid-19. En vacances, le niveau de conscience des gens est plutôt affaibli. Ces mesures sont là pour faire des piqures de rappel. Il est de notre responsabilité de continuer à faire observer les gestes barrières afin d'éviter tout reconfinement. Nous sommes inquiets car nous enregistrons déjà une baisse de fréquentation d'environ 50 ».

À l'aéroport Napoléon-Bonaparte d'Ajaccio, en cette veille de 14 juillet, période habituelle de pointe, ce n'était en effet pas la foule des grands jours qui se pressait dans l'aérogare. Parmi les passagers, peu ont remarqué le nouveau dispositif de caméras thermiques qui vient tout juste d'être installé et qui les scanne pour opérer un pré-

filtrage. Derrière son écran, un opérateur, agent d'une société de sécurité privée, observe attentivement les silhouettes et signale tout passager qui apparaîtrait en rouge, signe d'une température supérieure à 38°C. Auquel cas, un agent chargé d'isoler le passager suspect invitera ce dernier à passer derrière un paravent où il lui reprendra individuellement sa température avec un thermomètre manuel infrarouge sans contact. «Pour une personne qui présenterait encore une température supérieure à 38°C, on l'invite dans un endroit à l'écart pour lui remettre un flyer en 4 langues et une information orale afin de lui permettre d'identifier la manière dont elle peut aller très vite consulter, indique Marie-Hélène Lecenne. Derrière ce dispositif, les professionnels de santé, et notamment les libéraux, se sont organisés à travers le 116 117 pour répondre aux besoins de consultation des touristes que ce soit en téléconsultation ou dans leur cabinet. Pour nous, c'est la garantie qu'en cas de symptômes, le touriste peut très vite consulter». Pour autant, aucune obligation, aucun isolement, ne sont prévus pour un passager qui présenterait de la fièvre. «Il n'y a pas lieu de stigmatiser d'emblée la personne. La fièvre peut être signe de bien d'autres affections, mais on va lui dire que possiblement elle est peut-être atteinte par la Covid-19 et lui demander d'être prudente, de respecter les gestes barrières et de porter un masque», souligne la directrice de l'ARS. Financé entièrement par la CCI de Corse, le budget de ce dispositif de caméras thermiques est estimé à 110 000 euros pour l'acquisition et la mise en place des matériels dans les quatre aéroports insulaires. 200 à 300 000 euros supplémentaires par site seront nécessaire pour son fonctionnement tout au long de la saison. «C'est un coût important, mais indispensable pour rassurer les gens qui arrivent, mais aussi ceux qui sont sur l'île», affirme Pierre Orsini. Une cinquantaine d'agents sont mobilisés sur cette opération, prévue pour durer jusqu'à au moins fin septembre. ■ **Manon PERELLI**

DÉCHETS

« MI CHJAMU TAVIGNANU, È TAVIGNANU VOGLIU CAMPÀ »



Photos DR

Le 11 juillet dernier, le collectif Tavignanu Vivu organisait un rassemblement pour s'opposer à la création d'un CET à Giuncaggio, suite à la décision de la Cour administrative d'appel de Marseille qui avait validé ce projet le 3 juillet.

« **Volenu tumbà u secondu fiume di Corsica, u Tavignanu. L'obligation de subir les conséquences nous donne le droit de nous lever. Il n'y a peut-être rien de plus urgent, rien de plus corse que d'être là, ensemble** » déclarait Jean-François Bernardini, le chanteur d'I Muvrini, le 11 juillet dernier sur la RT50, à une quinzaine de kilomètres d'Aléria. Devant lui, plusieurs centaines de personnes rassemblées sous un soleil de plomb étaient une nouvelle fois venues dire non à la création d'un CET à Giuncaggio. Une manifestation, organisée à l'initiative du collectif Tavignanu Vivu, qui intervient après la validation de ce projet par la cour administrative de Marseille, le 3 juillet dernier. Porté par l'opérateur privé Oriente Environnement, ce projet litigieux prévoit la création d'un CET d'une capacité annuelle d'enfouissement de 70 000 tonnes pendant 30 ans, et notamment de plus de 100 000 tonnes de terres amiantifères. En 2016, il avait d'abord été bloqué par un arrêté préfectoral, que le tribunal administratif de Bastia a annulé le 3 octobre 2019, décision qui a donc été entérinée par la cour administrative d'appel de Marseille. Le tout sur fond d'une crise des déchets lancinante, sur une île qui ne compte plus à ce jour que deux CET. « **Nous sommes là pour montrer aux services de l'Etat et aux instances qui décident de notre sort que nous sommes mobilisés et que la marmite ne fait que bouillir de plus en plus** », a asséné Brigitte Filippi, la représentante de Tavignanu Vivu. Opposé à ce projet qui mettrait « **sciemment en danger la population, l'économie et l'environnement** » de toute une région, ce collectif de riverains alerte en effet sur les répercussions que pourrait avoir un CET sur le Tavignanu, qui coule à un jet de pierre du site choisi pour sa construction. « **Partout, sur la planète entière, on s'inquiète des ressources en eau. Face à ces réalités alarmantes, nous ne sommes pas prêts à assister passivement au spectacle révoltant et scandaleux de tribunaux qui donnent leur aval pour injecter dans le 2^e fleuve de Corse, c'est-à-dire dans le cordon ombilical de notre terre, des milliers de tonnes de déchets et poisons**

pendant 30 ans », s'est ému Jean-François Bernadini qui a ensuite lu un petit texte dans lequel il donne la parole au fleuve : « **Dans les années à venir, il faudra interdire à vos enfants et à vos troupeaux de s'approcher de moi. Au lieu de porter la vie comme je l'ai toujours fait, vous me condamnez à porter la mort et la maladie. Per avà mi chjamu sempre Tavignanu, e Tavignanu voliu campà** ». Plusieurs politiques insulaires, à l'instar du député Jean-Félix Acquaviva, et membres d'associations comme Extinction Rebellion, Global Earth Keeper ou encore A maffia no, a vita ié étaient venus apporter leur soutien à ce combat. Parmi eux, Marie-Do Loye, géologue et représentante de Zeru Frazu. « **S'il y a un endroit où il ne faut pas faire de site d'enfouissement, c'est ici ! Ce qui me dégoûte, c'est que les services de l'Etat, en toute connaissance de cause, valident un projet absolument monstrueux. Il est clair que cette zone est complètement instable et il est probable qu'elle contienne aussi de hauts niveaux amiantifères. Pourquoi s'obstiner à faire un projet alors qu'on est sûr que dès que cela va commencer, tout va se casser la figure dans le Tavignanu et que les poubelles se retrouveront dans le fleuve ?** », a-t-elle déploré avant de stigmatiser « **l'immobilisme coupable** » des communautés des communes et du Syvadec. « **On ne peut pas convertir tout le monde au zéro déchet en deux temps trois mouvements, mais par contre on peut organiser une collecte sélective qui marche et en particulier des bio-déchets. Or, on constate qu'il y a un plan organisé pour ne rien faire. On fait tout pour que le problème subsiste, et qu'il soit tellement insupportable que les gens soient prêts à accepter n'importe quoi** », a-t-elle cinglé en enjoignant les institutions « **à résoudre ce problème des déchets par le haut, et non en faisant n'importe quoi** ». Regrettant l'attitude de l'Etat dans cette affaire, le collectif Tavignanu Vivu a de son côté indiqué sa volonté de saisir prochainement le Conseil d'Etat et avoir « **déjà entamé des démarches auprès de l'Europe, elles sont en bonne voie et soutenues par des députés européens** ». ■ **Manon PERELLI**

DEADSIGNS

UN JEU VIDÉO DE SURVIE MADE IN CORSICA

Disponible depuis le 30 juin sur la plateforme de jeux Steam, DeadSigns est un jeu vidéo de survie 100% made in Corsica, imaginé et développé par Jean-Baptiste Leonelli associé à Cyril Trigaux qui signe la conception sonore.

Photo Deadsigns.com

L'idée aura mis près de 5 ans pour se concrétiser. C'est en effet en 2015 que Jean-Baptiste Leonelli, alors étudiant en informatique à l'Université de Corse, jette les bases de son projet. Passionné depuis toujours par l'infographie, il s'est lancé assez tôt dans la réalisation 3D et le codage, dans le but, à terme, de créer des jeux-vidéos. Il se laisse cela dit du temps pour peaufiner son idée mais également pour perfectionner encore ses connaissances et sa technique. En 2019, il rencontre Cyril Trigaux, lui aussi étudiant à Corte, en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et qui se passionne pour la conception sonore. L'un comme l'autre ont d'ailleurs pris part à la première édition du Pixel Week-end, compétition de création numérique organisée par le FabLab de Corte. Cette année-là, ils ne font pas équipe ensemble et ne concourent pas dans la même catégorie, mais seront parmi les compétiteurs distingués. Pour l'édition 2020, ils se retrouvent en revanche dans la team The Insiders (avec également Joseph Leonelli et Théo Orsu) qui remporte un premier prix dans la catégorie «gaming» avec un jeu d'énigme.

Jean-Baptiste et Cyril vont travailler ensemble sur les fondamentaux d'un jeu de survie/horreur qui se joue à la première personne, comme en caméra subjective: le codage (la programmation qui va définir la mécanique du jeu), les graphismes (modélisation des décors et des personnages) et la conception sonore des musiques ou bruitages. Le titre est quant à lui tout trouvé depuis 2016: «DeadSigns, les signes de la mort, ça collait bien pour un jeu d'horreur» dit Jean-Baptiste. Au tandem de base vient s'adjoindre une équipe de contributeurs: Fab Mariani, concepteur de jeux vidéos autodidacte est leur conseiller technique, tandis que Louis Arrighi, Philippa Santoni, Brandon Andreani et Théo Orsu apportent leur concours pour une version du jeu en langue corse. Car si le jeu est disponible en français et anglais, ses concepteurs ont aussi à mettre en valeur le corse. Car, souligne Jean-Baptiste, lorsqu'on crée un jeu dans l'île, promouvoir sa langue et sa culture est une chose qui ne peut que tenir à cœur.

Depuis le 30 juin, DeadSigns est proposé à l'achat sur Steam, plateforme de distribution de contenu en ligne et de gestion des droits. Pour l'heure, il est disponible en «early access» ou accès anticipé.

C'est que, expliquent les concepteurs, le jeu «est encore *active-ment en développement*. La version complète du jeu contiendra un ensemble de mode de jeux, alors que cette première version n'en possède qu'un. Nous avons décidé de sortir cette première version pour que les joueurs puissent tester le jeu plus tôt et nous aider à améliorer le gameplay avec la sortie des autres modes prévus. Nous saurons nous montrer attentifs aux retours de la communauté (NDR: des joueurs) et nous comptons là-dessus pour améliorer le jeu au maximum. Nous travaillons et nous travaillerons activement pour proposer du nouveau contenu chaque mois». Pour l'heure, les évaluations laissées sur Steam par les joueurs qui ont testé DeadSigns sont positives voire enthousiastes. L'un deux salue par exemple un «*excellent travail de la part de ces deux développeurs, surtout pour un premier jeu commercialisé!*»

Des débuts encourageants, qui devraient sans doute inciter Jean-Baptiste – déjà à la tête de Prevn, une entreprise spécialisée dans le serious games (jeux pédagogiques) et les applications mobiles – à donner corps à son idée de créer un studio de jeux vidéo made in Corsica... ■ JPM

Pour l'heure, DeadSigns est proposé uniquement en mode «forêt».

Le joueur a pour refuge une cabane au fin fond d'un bois, où rôdent de monstrueuses créatures dont il doit se défendre à la nuit venue. Il doit pour cela veiller sur le coffre qui renferme tout ce qui est nécessaire à sa survie. Et mettre à profit les journées pour tenter de glaner du matériel ou des vivres supplémentaires. L'objectif est de survivre le plus longtemps possible face aux monstres. De la forêt, on aperçoit un manoir, inaccessible... du moins pour l'heure: le mode «manoir» est en cours de développement. Et ce nouveau refuge ne sera pas nécessairement beaucoup plus sûr que la cabane dans la forêt. D'autres modes de jeu, dont une option multijoueurs sont en projet. ■

REPÈRES

BIODIVERSITÉ EN EAUX DOUCES

Un défi-pêche pour améliorer l'état des lieux



Saumons de fontaine, brochets, carpes, voire silures et poissons-chats... Lors de ces quarante dernières années, une vingtaine d'espèces ont été introduites dans les cours et les plans d'eau de Corse. Une introduction qui s'est souvent faite au détriment d'espèces locales ou endémiques. Depuis 2011, le Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) a mis en place et anime un Observatoire local de la biodiversité (OLB) afin de mieux connaître la répartition et la dispersion des espèces et de sensibiliser le public aux impacts sur la biodiversité locale que peut avoir leur introduction. Si, note Violette Foubert, chargée de missions au CPIE, l'OLB dispose à présent d'une «bonne connaissance du peuplement piscicole sur l'île» et si la communication a bien fonctionné puisque les pêcheurs sont désormais «au courant, sensibilisés et familiarisés avec ce problème» reste encore à les impliquer plus étroitement. En effet, explique-t-elle, le principe de l'observatoire est d'associer un volet scientifique et un volet «science participative: il s'agit d'impliquer les pêcheurs dans l'observation des espèces et l'amélioration des connaissances de manière générale». Dans cette optique, le concours des pêcheurs s'avère incontournable, mais ils sont encore trop peu nombreux à connaître l'observatoire ou à lui faire remonter leurs observations. Aussi, dès le 1^{er} juillet, l'OLB a lancé à leur intention le challenge Sfida di pesca qui s'achèvera le 20 septembre. Au travers d'un défi ludique et doté de prix, il s'agit d'inviter les habitués des cours d'eau à transmettre à l'OLB des observations sur les espèces qu'ils ont pu trouver. Pour ce faire, les participants devront parcourir 5 rivières dont 3 au choix et 2 requises [une liste est fournie] et transmettre à l'observatoire une photo de chaque espèce pêchée ainsi que des informations sur sa localisation [pour ceux qui ne souhaitent pas divulguer leur «coin de pêche» celle-ci peut être restée approximative]. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 août. ■ JPM

Savoir + : www.casadilacqua.fr

AJACCIO

Des potagers partagés pour les Jardins de l'Empereur

La Ville d'Ajaccio a entrepris récemment des travaux pour la création de jardins familiaux dans le quartier des Jardins de l'Empereur. Financé à 50 % par l'Etat, 30 % par la Collectivité de Corse et 20 % par la ville, ce projet fait suite à une demande, exprimée via le conseil citoyen, des riverains et des associations. Sur une superficie totale de 1300 m², il prévoit la création de 19 parcelles individuelles de 18 à 30 m², dont une accessible à des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'une parcelle collective, d'une serre, de pergolas et d'une cuve de récupération des eaux pluviales. Chaque parcelle sera dotée d'un point d'eau et d'un coffre à outils. Deux locaux, dont un équipé d'une kitchenette et d'une salle de réunion, complètent les équipements. La livraison des travaux est prévue pour décembre 2020. Les Jardins de l'Empereur seront le troisième quartier ajaccien à accueillir des jardins partagés, après ceux des Cannes, lancés dès 2011, puis ceux de la Maison des services publics de la Résidence des îles, créés en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement d'Ajaccio, la Communauté d'agglomérations du Pays ajaccien et Recycla Corse. ■ AN



96,6 %

Les chiffres de la semaine

de taux de réussite, tous baccalauréats confondus, dans l'Académie de Corse, après les résultats du second groupe d'épreuves. Soit une progression de 6,6 % par rapport à 2019. On dénombre 2623 bacheliers dont 1796 ont été reçus avec une mention : 342 « Très bien » ; 592 « Bien » et 862 « Assez bien »

17 800

Les chiffres de la semaine

visières ; 50 hygiaphones ; 500 crochets ouvre-porte et 50 kits de ventilation non invasive pour équiper l'hôpital d'Ajaccio de kits de valves de respirateurs ont été produits et distribués sur l'ensemble de l'île par le réseau de makers corses pour faire face à la pénurie de matériels dans la lutte contre la Covid-19.

10 771

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

immatriculations de voitures particulières neuves enregistrées en Corse au 1^{er} semestre 2020, soit, dans un contexte de crise sanitaire, une baisse de 60 % par rapport à la même période en 2019. Le nombre de voitures de location immatriculées entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2020 affiche une baisse de 93 % sur un an.

AJACCIO

AURÉLIA MASSEI, NOUVEAU VISAGE DE LA MILO

Formée à l'Université de Corse, Aurélia Massei avait 25 ans lorsqu'elle a été élue pour la première fois conseillère municipale d'Ajaccio, lors du premier mandat de maire de Laurent Marcangeli. Aujourd'hui 14^e adjointe au maire, en charge des associations, de la jeunesse et de la démocratie participative, celle qui, à désormais 31 ans, est la plus jeune élue de la municipalité ajaccienne, vient de se voir confier la présidence de la Mission locale.



Photo DR

L'engagement politique, ou du moins l'engagement «dans la vie municipale» de sa ville a très vite été «une évidence» pour elle. Après un master scientifique à l'Université de Corse et son entrée dans la vie active, Aurélia Massei s'était en effet impliquée dans la vie associative et, dans ce droit-fil, c'est assez naturellement qu'elle a souhaité s'investir davantage dans la vie de la cité. En 2015, lors de l'élection municipale partielle d'Ajaccio, elle est 30^e sur la liste Toujours avec vous pour Ajaccio, conduite par Laurent Marcangeli et entre au conseil municipal à seulement 25 ans. «Ces six années en tant que conseillère municipale ont été très enrichissantes et m'ont permis de découvrir le fonctionnement de la collectivité». Puis lors de la création de Ajaccio, le mouvement, Laurent Marcangeli lui demande d'en intégrer le comité exécutif. Et, pour l'élection de 2020, elle est cette fois 20^e sur la liste du maire sortant, Fiers d'être Ajacciens, qui l'emporte dès le premier tour. Puis, le 23 mai dernier, lors de l'installation du conseil municipal, elle se voit désignée 14^e adjointe, en charge des associations, de la jeunesse et de la démocratie participative. Une «nouvelle étape» et de nouvelles responsabilités dont elle mesure «l'importance», mais pour lesquelles la benjamine des élus ajacciens semblait être toute désignée, tant de par son âge que de par son parcours ou ses convictions. «La jeunesse est une ressource indispensable pour notre territoire, estime-t-elle, une ressource porteuse d'avenir qu'il faut chercher à mobiliser. La création du Conseil municipal des jeunes, lors de la précédente mandature, a permis aux jeunes d'évoluer, en les aidant à devenir des citoyens responsables et à participer à la vie de la commune. Grâce à cet outil, mais aussi grâce à l'action de la direction de la Jeunesse et de la vie des quartiers, il existe une véritable politique municipale de la jeunesse que je suis fière aujourd'hui de perpétuer. Depuis quelques années, nous avons dé-

veloppé la participation de la population aux actions menées par la Ville. Il faut associer tous les citoyens à la vie démocratique de la commune. Réunions publiques, ateliers participatifs, concertations publiques, budget participatif sont autant d'outils de démocratie participative qui oeuvrent à l'amélioration du cadre de vie de la population. Ma volonté est de poursuivre la démarche engagée, de l'approfondir et de développer des actions de participation citoyenne.»

Mais le 9 juillet, Aurélia Massei s'est vu confier encore une autre responsabilité. Laurent Marcangeli lui a en effet délégué la présidence de la Mission locale (Milo), lui laissant, a-t-il précisé, «toute autonomie dans l'exercice» de cette nouvelle fonction. Acteur de l'insertion des jeunes, auxquels elle propose un parcours personnalisé vers l'emploi la Milo a accompagné l'an passé 1918 jeunes. La nouvelle présidente ne semble pas cela dit encline à se reposer sur ce bilan satisfaisant. En effet, souligne-t-elle «Beaucoup trop de jeunes sont isolés, sans emploi, ne bénéficiant d'aucun accompagnement et ne connaissant pas l'existence de la Milo. Il faut savoir que nous accompagnons tous les jeunes qui sont en demande d'insertion, de formation ou en recherche d'emploi». Et précise-t-elle, comme pour couper court à certaines idées reçues sur cette jeunesse en quête d'insertion, «Les profils sont très variés, certains d'entre eux ont un niveau scolaire élevé». Durant la crise sanitaire et le confinement, la Milo a continué à fonctionner, souligne sa nouvelle présidente en saluant la mobilisation de l'équipe pour la poursuite de ses missions. Cela dit, le plus difficile reste peut-être à venir, des moments difficiles sont encore à craindre: «La crise va frapper la jeunesse de plein fouet. Les signes que vont continuer à donner les pouvoirs publics vont être importants, des mesures nouvelles pour l'apprentissage ont déjà été annoncées. Nous devons donc nous adapter, et faire preuve de réactivité». ■ AN

EXPÉRIENCES IMMERSIVES

A CiTaDeLLA di CoRti

UNE CITADELLE

POUR HORIZON

Création : G. L. - Musée de la Corse/CdC



16/11/2019
31/03/2021

CORTI

Museu
di a Corsica
Jean-Charles Colonna



CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLETTIVITÀ DE CORSE

04.95.45.25.45 museudiacorsica@isula.corsica

www.museudiacorsica.corsica



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- ☐ Pour un an à la version papier pour **60€** ☐ Pour un an à la version web pour **30€**
☐ Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client,
j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :**

EMAIL : _____ @ _____

☐ Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN ☐ Oui ☐ Non
et de ses partenaires ☐ Oui ☐ Non

Ci-joint mon règlement par :

☐ Chèque à l'ordre d'ICN ☐ Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033





COMMENT LA GASTRONOMIE CORSE S'INVITE À LA TABLE DES PARISIENS ?

**Charcuterie, vins, fromages...
la bonne réputation des produits
du terroir corse a depuis longtemps
franchi la Méditerranée.**

**À Paris, de nombreuses tables
les proposent à leurs clients.
Comment se porte la gastronomie corse
dans la capitale et comment
s'y est-elle fait une place ?**

**Rencontre avec Magali Bartoli
qui gère la pizzeria Le Papacionu,
dans le 9^e arrondissement parisien.**

Un reportage de Christophe GIUDICELLI

Paris, sa tour Eiffel, son Arc de Triomphe, ses pavés et ses... restaurants corses. Pour le promeneur qui déambule à l'ombre de Notre Dame, dans le quartier du Louvre ou sur les Grands boulevards, à la recherche d'un endroit pour se restaurer, il n'est pas rare de tomber au détour d'une rue, sur l'enseigne d'un restaurant qui fleure bon le terroir insulaire, affichant sur son ardoise calligraphiée à la main charcuteries, fromages ou vins, qui font la renommée de l'île. Une simple recherche sur internet avec les termes «restaurants corses Paris» permet d'en découvrir des dizaines, aux noms évocateurs qui ne laissent que peu de doute sur leur origine et les mets qu'ils proposent. On les retrouve éparpillés dans presque tous les arrondissements, des plus prestigieux aux plus populaires. Parmi les représentants de la gastronomie insulaire à Paris, se trouve rue Cadet, dans le 9^e arrondissement, à deux pas des Folies Bergère et du musée Grévin, le Papacionu qui a ouvert ses portes en 2014. Une adresse bien connue des Ajacciens puisqu'il s'agit du double parisien de la pizzeria éponyme ouverte voilà une vingtaine d'années dans le vieil Ajaccio. «Même si on le définit plutôt comme un restaurant méditerranéen, les clients parlent de restaurant corse. Nous allons manger la pizza chez les Corses, peut-on entendre» explique Magali Bartoli, sa gérante.

Bien au-delà de la gastronomie corse, la gastronomie méditerranéenne et plus largement du sud a les faveurs des Parisiens. Les restaurants italiens et du Sud-Ouest se comptent par dizaines voire par centaines, proposant restauration sur place mais également la vente directe de produits du terroir à emporter. «Il y a une certaine effervescence: des restaurants corses, comme des épiceries, ça n'arrête pas d'ouvrir! En six ans, le nombre des commerces autour du thème de la Corse a quasiment doublé. Je pense que le Sud et la Corse sont à la mode. On a quand même la chance de pouvoir travailler avec des produits de qualité, et on assiste à un phénomène où l'on voit les clients se





replier vers ce qui est bon et sain» estime Magali Bartoli. «Ça nous tenait à cœur d'emmener le vin et la charcuterie corse pour les faire découvrir à Paris» dit-elle avant d'admettre «qu'au départ, c'était un peu un parcours du combattant» de faire goûter des vins corses aux clients qui ne les connaissaient pas. «On entendait: ça va être de la piquette, un vin tanique, un vin dur... Au tout début, quand nous avons ouvert, nos clients étaient beaucoup des Corses de la diaspora». Finalement le pari est réussi puisque désormais, selon elle, 70% des clients sont des habitués. ««Nous avons beaucoup de Parisiens. Il y a également ceux qui connaissent le Papacionu à Ajaccio, ça leur fait un repère. Et il y a les touristes qui sont passés par le restaurant ajaccien».

Pour autant, Paris, c'est un peu La Mecque de la gastronomie. Française, mais aussi internationale. Comme dans toute grande capitale qui se respecte, le multiculturalisme y bat son plein. Les restaurants corse côtoient les grandes maisons gastronomiques en passant par les restaurants indiens, chinois jusqu'aux «concepts» proposant de la pâte à cookies crue. Alors, au beau milieu de toute cette offre, comment faire pour se démarquer? Pour Magali Bartoli «L'emplacement et le concept» sont la clef. Elle souligne la nécessité d'avoir «un concept fort dans lequel il ne faut pas s'éparpiller. Un restaurant, il faut l'ouvrir avec une identité. Nous avons fait le choix de proposer de la pizza et des antipasti, on ne va pas faire des entrecôtes ou des escalopes panées, nous n'allons pas faire ce que nous ne maîtrisons pas». Qui dit restaurant corse dit également la mise en avant d'une certaine ambiance, nécessaire à l'attractivité du lieu. Au Papacionu, on a misé sur les murs en pierre et les poutres apparentes ainsi que sur de longues tables en bois, pour accentuer le côté convivial. «Le mode cantine est très en vogue à Paris» commente Magali Bartoli. La Corse n'est jamais loin et pour cause, la décoration de la pizzeria de la rue Cadet utilise de vieux

volets provenant d'immeubles de la cité impériale. L'accueil et le contact avec les clients sont également travaillés, explique Magali Bartoli. «Ils nous offrent la myrte, ils nous parlent de Calvi, ils nous font un peu rêver, se disent les clients entre eux» ajoute la gérante. Un contact indispensable pour ce restaurant qui, pour communiquer, compte plus sur le bouche-à-oreille que sur sa présence sur les réseaux sociaux.

Au-delà du décor, de l'atmosphère ou même du concept, un restaurant reste quand même un lieu dans lequel on vient pour se restaurer. À la carte, bien sûr, coppa, lonzu, fromages, vins, mais surtout des pizzas, comme celle au figatellu, proposée trois mois dans l'année, à la bonne saison, ou encore des glaces fabriquées dans la région du Nebbiu. Parmi les best-sellers de la maison, la pizza Spuntinetta à base entre autres de figues, de pancetta et de tome corse. «Une pizza qui est plus demandée par la clientèle parisienne que par celle de la diaspora» observe la gérante. Mais pour réaliser des plats, il faut avant toute chose des ingrédients. À 1000km de la Corse, l'approvisionnement en produits du terroir n'est pas forcément chose aisée. «Nos coûts sont amortis sur la quantité commandée. Nous avons des minimums de commandes à respecter. Le vin et l'eau arrivent par palettes. Deux fois par an, nous commandons de grosses livraisons. L'important c'est d'avoir un grand espace de stockage». Par ailleurs, si les classiques de la gastronomie corse sont à la carte, loin des restaurants parisiens, la gamme des produits du terroir insulaire évolue et s'enrichit régulièrement. Pour preuve, nombre d'entreprises corses démarchent chaque année le Papacionu. «Côté coûts, parfois c'est plus intéressant ou un peu plus élevé, mais cela reste une fierté de proposer de bons produits de chez soi» conclut la restauratrice. À Paris, les restaurateurs corses jouent la carte de l'identité, de la nouveauté et surtout de la découverte. C'est peut-être la recette du succès. ■

AIDER LES AIDANTS : LA NOUVELLE PRIORITÉ DE L'ÉTAT

A photograph of a woman with dark hair tied back, wearing a white t-shirt, leaning over a young boy with dark hair sitting in a black wheelchair. The boy is wearing a blue t-shirt, white pants, and blue sneakers. They are both smiling and looking at each other. The setting is a home with a wooden floor, a bed with a colorful patterned coverlet in the background, and a white shelving unit with various items on the right.

Entre 8 et 10 millions de Français concilient leur vie personnelle et professionnelle avec le soutien apporté à un proche âgé ou handicapé. Ce sont les aidants familiaux. Autrefois ignorée, cette charge est de plus en plus prise en compte par des dispositifs publics.



Après une reconnaissance tardive, l'État prend désormais à bras-le-corps la situation des millions d'aidants familiaux ou « proches aidants ». Faisons un tour d'horizon des mesures présentes et à venir en la matière.

LE DROIT DE SOUFFLER

S'occuper d'une personne en perte d'autonomie au quotidien est épuisant, aussi bien physiquement que mentalement. C'est la raison pour laquelle le législateur a mis en place dès 2016 un « *droit au répit* ». L'objectif : permettre à l'aidant de déléguer temporairement l'accompagnement de son proche, afin qu'il puisse lui-même prendre du repos.

De façon concrète, ce dispositif permet de financer un relais à domicile, de payer l'accès ponctuel à une structure d'accueil de jour ou de nuit ou encore de prendre en charge un hébergement temporaire en établissement ou en accueil familial. Cette enveloppe est toutefois limitée à 500 € par an et par proche dépendant.

Pour bénéficier de cette mesure, il faut non seulement que le parent aidé soit éligible à l'allocation personnalisée d'autonomie (l'APA), mais aussi qu'il ait atteint le plafond du plan d'aide possible correspondant à son niveau de GIR, autrement dit à son degré de dépendance. À défaut, il faudra s'acquitter d'une participation financière.

UN CONGÉ SPÉCIFIQUE

Tout salarié peut cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'un proche handicapé ou en perte grave d'autonomie à travers le dispositif de « *congé du proche aidant* » qui remplace depuis 2017 le « *congé de soutien familial* ».

Ce mécanisme peut être invoqué pour prendre soin de l'autre membre du couple, d'un aïeul ou d'un enfant mais aussi d'un collatéral jusqu'au 4^e degré [frère, oncle cousin, neveu, etc.]. Malgré l'absence de lien de parenté, l'accompagnement d'une personne âgée ou handicapée avec laquelle l'aidant réside ou « *entretient des liens étroits et stables* » est aussi prévu. En l'absence de disposition dans la convention collective, cette absence est limitée à trois mois renouvelables, sans pouvoir dépasser un an sur l'ensemble de la carrière. Ceci dit, le congé peut être fractionné en fonction des besoins.

La loi de finances de la Sécurité sociale pour 2020 a encore amélioré ce dispositif. Exit l'année d'ancienneté requise. Désormais, ce congé peut être accordé quelle que soit la date d'arrivée dans l'effectif.

L'autre point noir c'était la rémunération puisque le salarié n'est pas payé par son employeur. Le législateur a donc prévu une nouvelle indemnisation à partir d'octobre ! Un décret d'application est cependant attendu sur ce point.

D'AUTRES AIDES À VENIR

Ces derniers mois, les textes législatifs visant à soutenir les proches aidants se sont multipliés. Il faut ainsi citer la loi visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants, publiée au Journal officiel du 23 mai 2019. Elle prévoit notamment d'expérimenter un dispositif de « *relayage* », inspiré du baluchonnage à la canadienne. L'objectif est d'aller plus loin que le droit au répit en permettant à l'aidant familial de se faire remplacer durant plusieurs jours consécutifs auprès de son parent. Par ailleurs, cette loi prévoit d'intégrer la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle des salariés aidants dans les négociations collectives d'entreprise.

Le gouvernement a par ailleurs lancé en octobre 2019 sa « *stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants* ». Ce plan national comprend 6 priorités et 17 mesures clés censées entrer en vigueur de façon progressive entre 2020 et 2022. Au-delà des dispositions relatives au congé du proche aidant, évoquées plus haut, citons pêle-mêle la mise en place d'un numéro national de soutien, la création d'un réseau de lieux d'accueil labellisés « *Je réponds aux aidants* » ou encore l'aménagement des rythmes d'études pour les étudiants aidants.

DES SOLUTIONS POUR VOUS FORMER

Le rôle d'aidant familial s'apprend souvent sur le tard. Pour éviter de se retrouver dépassé, différentes initiatives peuvent toutefois vous aider à appréhender ces responsabilités :

- les associations au front : France Alzheimer, France Parkinson ou encore l'Association française des aidants mais aussi certaines caisses de retraite dispensent des formations spécifiques aux aidants.

- des organismes professionnels : le Centre d'information et de formation des aidants s'adresse aux pros du secteur et aux aidants familiaux afin de leur apprendre les bons gestes et réflexes pour prendre soin de leur proche. Au sein des entreprises, des programmes de formation comme Formell permettent également d'épauler les salariés aidants dans leur rôle. ■

Julie POLIZZI

CARNETS DE BORD

PAROLE PRÉSIDENTIELLE,
MASQUES
ET «PASSIONS TRISTES»

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République* du Centre-Ouest, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de
À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),
Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),
Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).

Illustrations d'après photos DR



Oue reste-t-il d'une intervention présidentielle prononcée le 14 juillet? Pour le président qui se prête à l'exercice, le pari est toujours risqué. Il peut en rester une décision: François Mitterrand refusant en 1986 de signer les ordonnances de Jacques Chirac ou annonçant en 1988 la construction de la bibliothèque qui porte aujourd'hui son nom; un mot: «*Je décide, il exécute*» [Jacques Chirac sur Nicolas Sarkozy en 2004]; une annonce: en 2004, celle du référendum sur la Constitution européenne par Jacques Chirac. Des interviewes de François Hollande pour la fête nationale, on ne retient à peu près rien, hormis son perpétuel optimisme.

Initiée par Valéry Giscard d'Estaing, poursuivie par François Mitterrand (qui s'en délectait) et par Jacques Chirac (dont ce n'était pas l'exercice préféré), l'interview télévisée du 14 juillet avait été abandonnée par Nicolas Sarkozy. Comme la garden party dont elle était le point d'orgue, au même titre que les produits régionaux et les vins de pays. François Hollande, qui aimait prendre le contre-pied de son prédécesseur, avait renoué avec elle. Et Emmanuel Macron, qui n'aime rien tant que faire le contraire de François Hollande, l'avait de nouveau rayée de son agenda en 2017, 2018 et 2019.

Mais il y a eu le Covid-19, des élections municipales et un changement de Premier ministre avec le remplacement d'Édouard Philippe par Jean Castex. Au lieu d'aller, comme les années précédentes, porter la parole présidentielle devant les parlementaires réunis en Congrès, Emmanuel Macron est donc revenu devant les caméras de télévision pour balayer pendant une heure et demie une actualité dominée par la crise sanitaire et sa réplique économique et sociale.

Que restera-t-il de cette intervention? On n'est jamais très perspicace quand on a le nez sur un discours ou l'œil sur l'écran de télévision. A l'Histoire, donc, de faire le tri. Ce sera peut-être l'annonce de rendre le masque obligatoire le 1^{er} août; peut-être la prévision pessimiste d'une «*augmentation massive du chômage*» avec le chiffre effrayant de 800 000 à un million de chômeurs en 2021; peut-être la confirmation d'un prochain référendum pour inclure la défense de l'environnement dans la Constitution (avec quelle participation?); peut-être l'abandon de la baisse du nombre de

parlementaires [j'ai gagné un pari], sans que le sujet de la proportionnelle soit clairement abordé.

On pourra aussi retenir le petit examen de conscience du président de la République, qui reconnaît n'être «*pas parvenu*» à réconcilier les Français, toujours en proie à leurs «*passions tristes*» et aux «*forces de division*», à «*ce doute permanent que nous avons sur nous-mêmes*». C'est le nœud de toutes les difficultés du pays, mais personne n'a encore trouvé le remède-miracle.

On aurait tort de ne pas retenir aussi le plaidoyer d'Emmanuel Macron sur la présomption d'innocence, dont il a rappelé qu'il était «*le garant*». Il s'agissait de répondre aux attaques contre le nouveau ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, encore accusé de viol après deux non-lieux et aucun jugement. On a soupiré d'aise en entendant cette phrase dans la bouche du chef de l'État: «*Aucune cause ne peut être défendue justement si on le fait en bafouant les principes fondamentaux. Si quelqu'un est accusé mais pas jugé, il devient la victime d'un jugement de rue.*»

Or, ce «*jugement de rue*» a eu lieu quelques jours plus tôt, avec des manifestations d'organisations féministes aux cris de «*Au bûcher!*» à Bordeaux, avec le slogan «*un violeur à l'Intérieur*» à Paris. Et pas n'importe où à Paris: sur le parvis de l'hôtel de ville, sous les fenêtres de la maire de Paris Anne Hidalgo, et avec le soutien de plusieurs de ses adjoints. Un spectacle indigne.

MÊME PAS UNE PETITE MARSEILLAISE?

Que les bals populaires, les feux d'artifice, les grands rassemblements aient été proscrits pour ce 14 juillet 2020, rien que de très normal. Il faut à tout prix éviter que l'épidémie de Covid-19 ne revienne plus fort encore. Mais que, dans des chefs-lieux de cantons ou des petites communes, on en ait profité pour supprimer la petite cérémonie du matin, celle qui ne paie pas de mine, où l'harmonie municipale joue un peu faux (mais, au fond, on s'en fiche), j'avoue ne pas comprendre. On ne serait pas capable d'aligner trois élus avec écharpe tricolore et masque bien ajusté, avec quelques musiciens pour jouer *La Marseillaise*? Sauf à interroger les maires, impossible de répondre à la question suivante: ont-ils fait valoir à outrance le principe de précaution (les préfets leur avaient bien in-



Photo Adam Niesioruk • unsplash

diqué qu'ils seraient responsables des éventuelles conséquences] ou se sont-ils débarrassés d'une corvée? J'ai pu lire, ici ou là, que c'était tant mieux sous prétexte que le 14 juillet est une affaire militariste et qu'on n'a plus besoin, de nos jours, de célébrer la prise de la Bastille. Quelle inculture historique! Il s'agit, tout simplement, de célébrer, fût-ce a-minima, la fête nationale. A l'année prochaine, donc...

LA GUERRE DES MASQUES

En ce début d'été, sur les réseaux sociaux, le sport national (à défaut de Jeux olympiques) consiste à traquer ceux qui ne portent pas de masque, lequel deviendra obligatoire le 1er août. Certains internautes sont tellement désœuvrés qu'ils cherchent et repèrent la moindre photo: tiens, sur celle-ci, Roselyne Bachelot porte un masque qui lui couvre mal le nez; tiens, sur celle-là, Gérard Darmanin et Marlène Schiappa s'approchent d'un peu trop près d'un homme de 93 ans croisé dans une maison de retraite. En fait, ils trinquent avec lui et, pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué, c'est assez difficile de boire un masque sur la bouche. Mais il convient quand même de les dénoncer. Comme ces groupes en terrasse; comme ces jeunes assis par terre sur les pelouses; comme ces nouveaux conseils municipaux qui ont osé (ah, les mauvais exemples que voilà!) poser sans masque pour la photo officielle. C'est étrange, cette manie, dont on dit qu'elle est très française, de montrer du doigt son voisin. A croire que ces braves gens qui dénoncent les autres ne fraudent jamais le fisc et respectent toujours les limitations de vitesse.

Bien sûr, il y a des comportements abusifs qui, de toute évidence, peuvent mettre en danger des populations: quand, à Nice, 5000 spectateurs se retrouvent, collés les uns aux autres, pendant toute la durée d'un concert, ils prennent un risque pour eux-mêmes et les autres. Le maire de Nice, Christian Estrosi, a dans la foulée annoncé que le port du masque serait désormais obligatoire dans sa ville pour les événements importants.

Il y a pourtant des lieux où, demandé gentiment par un simple affichage, le port du masque est respecté à quasiment 100%: l'autre dimanche, au Parc de Beauval (Loir-et-Cher), où se sont pressés

environ 2000 personnes dans la journée, il fallait près d'une demi-heure d'attente pour accéder aux télécabines qui permettent d'aller d'un bout du parc à l'autre. À l'extérieur, sous une forte chaleur, tous les visiteurs avaient revêtu leur masque. Sans rechigner.

De «chaudement recommandé», le port du masque va donc devenir «obligatoire». Évidemment, même si le Premier ministre a changé, cette décision va s'apparenter à l'art du grand écart: il y a quatre mois, le port du masque était inutile, voire dangereux, et l'on va nous expliquer à quel point il est devenu indispensable. Laissons tomber la polémique et portons le masque sans états d'âme: les chiffres sont mauvais, les médecins sonnent l'alarme. On n'en a hélas pas fini avec le Covid-19.

EFFICACITÉ OU DÉMAGOGIE

Entre l'efficacité et la démagogie, il faut parfois choisir. Au début de son quinquennat, et pourtant fort de sa propre expérience, Emmanuel Macron avait plutôt penché côté démagogie en décidant de réduire les effectifs des cabinets ministériels: seulement dix collaborateurs (au lieu de quinze précédemment) pour un ministre, huit pour un ministre délégué, cinq pour un secrétaire d'État. De quoi satisfaire les grincheux, persuadés qu'une telle mesure est susceptible de faire des économies, ce qui n'est pas exact. Il s'agissait en réalité d'impliquer davantage les directeurs d'administration centrale dans la mise en œuvre des politiques gouvernementales, quitte à les remplacer s'ils traînaient les pieds.

L'ennui, c'est qu'un ministre de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de l'Économie avec un cabinet de seulement dix collaborateurs, est condamné à être le jouet de son administration. A quoi bon choisir des responsables politiques, si c'est l'administration qui décide de tout, ou ne décide de rien et renvoie la responsabilité au cabinet du ministre, qui ne peut tout faire.

Trois ans après, Emmanuel Macron a donc fait marche arrière. «Faire plus et mieux avec moins est apparu comme quelque chose de pas évident», a expliqué «un proche de Macron» cité par le quotidien *L'Opinion*. Les cabinets des ministres pourront repasser à dix membres. C'est une bonne décision. Le contester serait succomber à d'inutiles «passions tristes». ■

XVII^e Sorru in musica Estate

Après avoir proposé, dès le lendemain du confinement et durant toute sa durée, une version «in casa» de Sorru in Musica Veranu, avec un concert chaque semaine, l'association Sorru in Musica s'est attelée à l'organisation de son désormais traditionnel festival d'été, en intégrant les contraintes et les incertitudes liées à une situation très inhabituelle. Soutenu par la Collectivité de Corse, la Communauté de communes Spelunca-Liamone et la Drac de Corse, ce Sorru in musica Estate 2020 sera sans doute le seul festival de musique qui aura lieu cet été en Corse. Ayant maintenu voire renforcé ses partenariats culturels – avec l'Aria, la Cinémathèque de Corse, le Centre d'art polyphonique de Sartène, l'Estru paisanu du Musée de la Corse, la DRAC de Corse, l'Archetti bastiacci- Sorru in Musica a choisi de ne proposer cette année que des concerts en extérieur et d'offrir les meilleures garanties possibles pour le respect des protocoles sanitaires: acquisition de masques, thermomètres frontaux sans contact, gels hydroalcooliques en libre accès... En dépit des circonstances, la gratuité des concerts et animations est toujours de mise, principe intangible de ce festival. De plus, pour que ceux qui ne peuvent pas s'y rendre puissent malgré tout accéder à la programmation de ces 10 jours, chaque soir, un programme TV court sera livré à Via Stella, des concerts et extraits de concerts seront diffusés sur la chaîne youtube et les réseaux sociaux de Sorru in Musica. De son côté, durant les cinq premiers jours du festival, RCFM lui consacrera un créneau sur ses ondes, de 18h35 à 18h45. Une académie de musique est organisée en parallèle du festival et ses étudiants se produisent chaque soir à 20h en avant-concert.

Ouverture le 21 à Vico, avec une déambulation des Archetti bastiacci dans le village, suivie d'une soirée festive déconfinée au couvent Saint-François avec Christophe Mondoloni et Léa Antona, des extraits d'œuvres de Rossini et Saint-Saëns. Le 22, à Evisa, un spectacle musical de l'auteur-compositeur-interprète Yanowski dédié au tango argentin. Le 23, à Coggia, la guitariste classique Sandrine Luigi et le pianiste Stéphane Petitjean interprètent des œuvres de Haydn, Boccherini, Paganini et Chaussou. Soirée lyrique le 24, à Renno, avec le ténor Florian Laconi. Du 25 au 30, le festival prend ses quartiers dans les espaces extérieurs du couvent Saint-François de Vico. Le 25, ciné-concert en partenariat avec la cinémathèque: projection de *L'appel du sang* [1919] sur une musique originale de Didier Benetti. Une deuxième représentation aura lieu le 1^{er} août à Porto-Vecchio à l'ancienne usine à liège. Concert-lecture le 26 avec Robin Renucci [récitant] et Bertrand Cervera [violin]: autour du texte de Camus *Le premier homme*, des musiques de Bach, Ysaÿe, Kreisler et des improvisations musicales arabo-andalouses. Le 8 août, on pourra écouter à nouveau cette lecture-concert, à Pioggiola. Le 27, une version contée du *Così fan Tutte* de Mozart, avec notamment la soprano Julia Knecht et le baryton Jean-Marc Jonca. Le 28, la flûtiste Lucie Horsch interprète des œuvres de Vivaldi, Telemann, Bartók et Berio avec l'orchestre Paris Classik. Le 29, concert-fiction autour de *Núria*, conte fantastique de Stéphane Michaka écrit tout spécialement pour Sorru in Musica, avec la comédienne Marie Pierre Nouveau, Didier Benetti [piano et composition], Raphaël Perraud [violoncelle] et Bertrand Cervera, [violin]. Final le 30 avec un concert associant tous les invités de cette édition et les étudiants de l'académie de musique.

Du 21 au 30 juillet, à Coggia, Evisa, Renno et au couvent Saint-François de Vico. ☎ 04 95 26 60 08 & www.sorru-in-musica.corsica



Popularte

Au détour d'un sentier, sur les murs d'un village, Popularte invite des artistes – qu'ils soient internationalement reconnus ou qu'ils soient en devenir – à transplanter le street art dans l'espace rural, en montagne, dans le Niolu. Soutenu par la Communauté de communes Pasquale-Paoli et le Comité de massif corse, l'événement était initialement programmé pour mai dernier à Lozzi. Puis, air désormais connu, la crise sanitaire est passée par là. La manifestation a cela dit été maintenue, grâce au soutien de la Collectivité de Corse et se déroule finalement sur plusieurs mois. Actuellement, l'espace culturel de Lozzi accueille une exposition photographique consacrée au travail de Julien de Casabianca, artiste transdisciplinaire qui, en 2014, a entamé la série *Outings Project*: des personnages extraits de tableaux et reproduits en format monumental puis collés dans les espaces publics, sur des façades d'édifices, anciens ou contemporains. Une série qui l'a conduit à intervenir un peu partout dans le monde. À partir de fin août, plusieurs street-artists [NeSpoon, Jad El Khoury, Bénédicte Piccolillo, Nelio, Ella & Pitr] seront accueillis en résidence et Julien de Casabianca interviendra sur la façade de l'église de Lozzi, reprenant un détail d'un tableau de l'école italienne donné à la paroisse par le Cardinal Fesch.

Résidences de création du 25 août au 5 septembre, puis du 17 au 25 octobre, à Calacuccia, Casamaccioli, Lozzi, Pietra. ☎ www.popularte.corsica



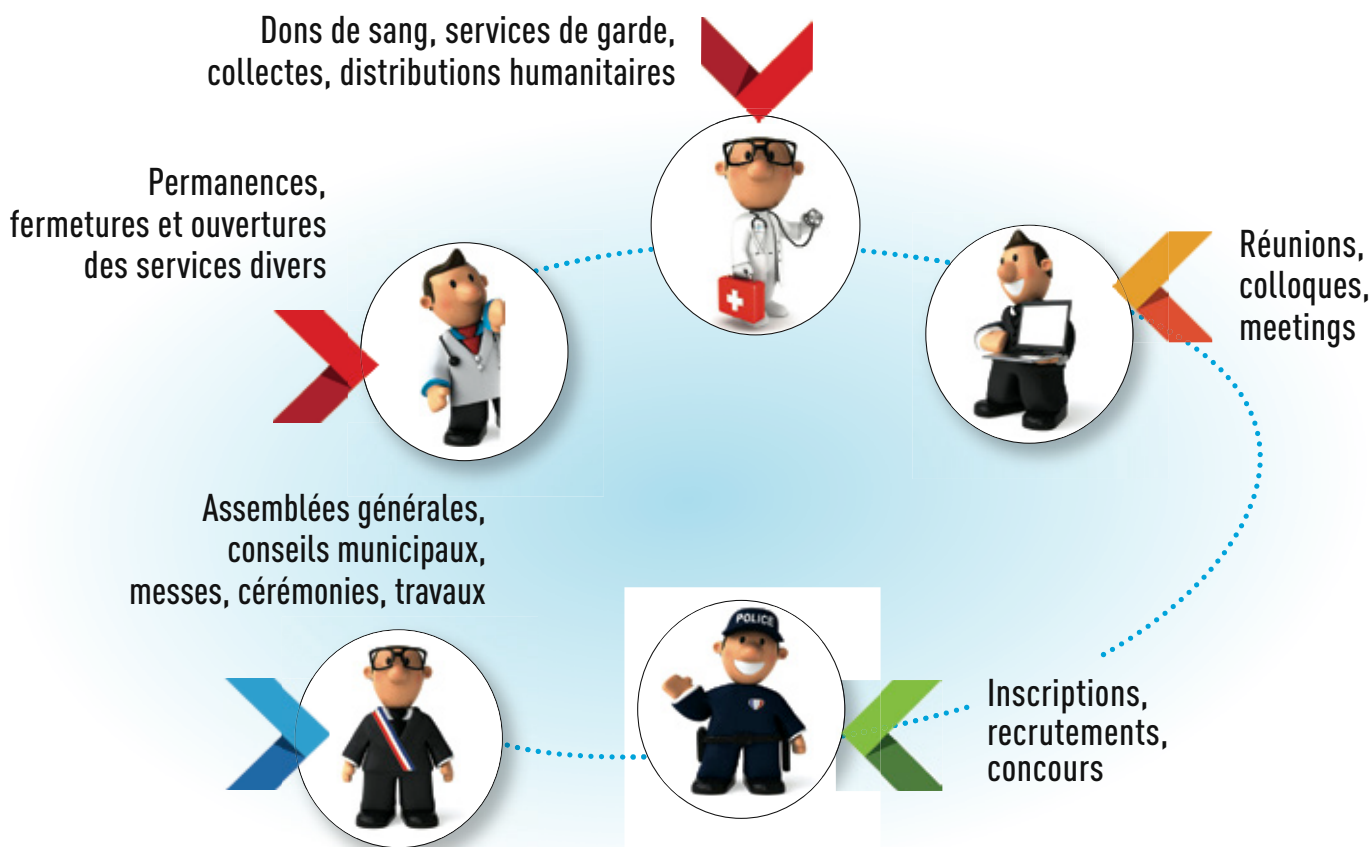
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info



APPELS À PROJETS

L'autonomie énergétique de l'île en 2050 ?

C'est possible en misant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Entreprises, collectivités, associations : l'AUE et l'ADEME s'engagent en soutenant vos projets innovants et exemplaires.

Retirez vos dossiers de demande de subvention

« Bois énergie », « Rénovation énergétique des bâtiments », « Éclairage public », « Solaire thermique » et « Études petite hydroélectricité » sur :

www.aue.corsica

UN' ENERGIA PÈ L'AVVENE

Ensemble construisons la Corse de demain

U RINNOVU ENERGETICU
Efficacité énergétique des bâtiments

U SOLE
Solaire thermique collectif

U LEGNU
Bois énergie

U LUME
Éclairage public performant, Éclairer juste

L'ACQUA
Études petite hydroélectricité

